



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Basse-Terre,

EXAMEN DU CERTIFICAT DE CAPACITE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE TAXI

SESSION 2016

Le jury, réuni le 30 mai 2016 à 15 heures à la salle Saint John Perse en Préfecture sous la présidence de Mme Viviane HAMON, directrice de l'administration générale et de la réglementation, a arrêté comme suit, par ordre de mérite, la liste des candidats admis à l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi, organisé au titre de la session 2016.

Liste des candidats déclarés admis (par ordre de mérite)

RANG	N° CANDIDAT	NOM & PRENOM
1	93	COQUET MORGAN
2	18	GRESSE ALAN
3	81	FALEME THIERRY
4	22	FONLEBECK RONY
5	1	JOVIAL MARIE-CHRISTINE
6	65	RILCY DANIEL
7	36	MONTAS JEAN-MAXEAU

Arrête la présente liste à 7 admis.

Pour la préfète et par délégation
La directrice de l'administration
générale et de la réglementation,

Viviane HAMON